

"On ne peut plus perdre de temps"

ÉCONOMIE

Les lauréats du Challenge du commerce

MARYLISE LEBRANCHU La ministre chargée de la métropole négocie mais fermement

Ministre chargée de la Réforme de l'État, Marylise Lebranchu était lundi à Matignon pour faire évoluer un avant-projet de loi également passé par l'Élysée hier. Consacré à la décentralisation, dont une part concerne la future métropole, ce document sera discuté le 21 décembre à Marseille. Dans une atmosphère déjà tendue, la ministre avance à pas comptés.



"L'État ne peut accepter un accord a minima", estime Marylise Lebranchu. / PHOTO PHILIPPE LAURENSEN

■ En quoi les dernières discussions ont-elles fait évoluer l'avant-projet de loi ?

Le texte qui a été diffusé n'est en fait qu'un copié-collé d'un certain nombre de propositions faites dans les ministères. On n'en voit pas la cohérence. On n'y aura par exemple pas d'eurométropole, si ce n'est à Lille. Beaucoup de choses vont donc évoluer d'ici au Conseil des ministres de février 2013, au cours duquel le texte sera présenté. Concernant Marseille, les discussions continuent. Rien n'est encore décidé.

■ Mais les menaces se font pressantes...

Je fais confiance aux élus. Nous sommes tous d'accord sur le diagnostic. Les problèmes sont évidents, notamment en termes de transports, de logement et d'emploi, pour ce bassin de deux millions d'habitants. Les étudiants font du stop entre Aix et Marseille, Eurocopter met en place son propre système de transports... Ce n'est pas acceptable. Tout le monde dit qu'on

peut faire beaucoup mieux. D'autant que la concurrence de Gènes, Barcelone ou Valence avance vite. Il y a urgence à se situer sur une aire métropolitaine, je ne sais pas encore comment l'appeler parce que les mots choquent, disons au moins méditerranéenne. L'ambassadeur de l'Union pour la Méditerranée sera d'ailleurs présent à la conférence du 21 décembre. C'est un signe fort qui atteste de l'ambition qu'a le Gouvernement pour ce territoire.

■ **Mais comment convaincre ?**
Les métropoles type 2010

n'existent plus. Mais il n'existe pas d'entité institutionnelle qui puisse correspondre aux grands enjeux que sont le logement, l'université, l'emploi ou les déplacements dans ce bassin de vie. Il faut que l'on crée cette solution institutionnelle, avec des maires dont j'entends les inquiétudes.

■ L'accord se fera donc a minima ?

L'État ne peut accepter un accord a minima. Il est le garant de l'action publique décentralisée et de l'avenir de ses territoires, fussent-ils en difficulté comme c'est le cas ici. Donc, on

Le plan secret des maires antimétropole

La fronde des élus anti-métropole s'organise... Selon un courrier confidentiel que *La Provence* s'est procuré, ils envisagent une "démission collective", dans le cas où les discussions avec le gouvernement pour empêcher "la suppression des intercommunalités" et "la création d'une métropole intégratrice" n'aboutiraient pas. L'organisation d'un référendum est évoquée, qui pourrait avoir lieu "dans le courant de la deuxième quinzaine de janvier". Ce plan a été élaboré lors d'une réunion de l'Union des maires, le 23 novembre au Conseil général. Président du Département, Jean-Noël Guérini avait tenu ce jour-là un discours particulièrement dur, se prononçant à terme pour "un rapport de force" avec le gouvernement. Lors de cette réunion, un groupe de vingt maires a été désigné pour "organiser l'ensemble des actions". Ce groupe a confié à l'élus PS de Fos René Raimondi la mission de sonder la détermination de ses collègues, ce qu'il vient de faire en leur adressant une lettre en fin de semaine dernière. "Pour être portée par les médias régionaux et nationaux, il importe qu'un maximum de communes soit concerné, écrit-il. Il peut s'agir, soit d'une simple démission du maire qui, après acceptation du préfet, entraînera une élection au sein du conseil municipal ; soit d'une démission complète du conseil municipal qui implique un retour aux urnes par un vote de la population au plus tard dans les trois mois". Chacun des destinataires est prié de donner sa position sur une adresse mail qui ne manque pas de sel: metropolenonmerci@ouestprovence.fr!

Fred GUILLEDOUX

ne pourra pas faire plaisir à tout le monde. En revanche, je suis persuadée que les maires qui ont apporté beaucoup de propositions donneront un avenir à l'aire urbaine. On a beaucoup trop d'enjeux pour ne pas prendre ce problème à bras le corps.

■ Pour Jean-Claude Gaudin cela va "trop vite, trop fort, trop loin"...

Si on prend trop de temps, on perdra du temps. La crise est trop forte. Si on attend, on arrivera aux élections municipales, puis cantonales et rien ne se passera. L'objectif est de donner un espoir, aux populations.

La concurrence est rude. Les autres se placent en Méditerranée. On va attendre quoi ? On ne peut plus perdre de temps.

■ Quitte à passer en force ?

Toute loi est un passage en force. Cela fait six mois que l'on discute de la question et longtemps que l'on en parle. Peut-on se permettre de reporter tout le temps ? Les populations pourront alors dire que nous n'avons pas pris nos responsabilités. Ma porte reste ouverte. Je veux que tout le monde se sente concerné et associé.

Recueillis par François TONNEAU

La Chambre de commerce a récompensé hier soir les performances des commerçants et associations de commerçants. Depuis 2011, le Challenge du commerce réunit les Trophées des associations de commerçant, qui récompensent la performance collective des associations et les Mercure Marseille Provence, qui récompensent la performance individuelle du commerçant. Les lauréats du territoire pourront concourir au niveau national. Le Challenge du commerce vise à valoriser le savoir faire, le dynamisme et la performance des commerçants.

Les lauréats sont : dans la catégorie "Centre-commercial", le Centre Commercial Le Merlan. Catégorie "Village", les Commerçants by Carry-le-Rouet. Catégorie "Quartier", l'Association Clary Saint-Lazare (2). Catégorie "Junior Association", Les Commerces Dynamiques. Catégorie "Ville de moins de 30 000 habitants", Association des Commerçants de Port-de-Bouc. Catégorie "Ville de plus de 30 000 habitants", Istres Action Commerce. Catégorie "Fédération", Fédération des 2^e et 3^e arrondissements de Marseille. Sans oublier les Coups de cœur, Association Belle-de-Mai, Association Cœur de Ville La Ciotat, UPACAPS à Salon de Provence, association Vittrines et Métiers de Saint Cannat. "C'est leur légion d'honneur à eux! C'est pour les remercier et les valoriser", se félicitait hier Jean-Luc Blanc, vice-président CCIMP, délégué à l'avenir du commerce. **A.W.**

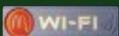
CHOISISSEZ LA FORMULE DE L'ACTU !



Mon plaisir quotidien

Dans la limite des stocks disponibles. Le journal ne peut être vendu seul. Offre valable en vente à emporter et en salle du lundi au vendredi dans les restaurants McDonalds :

- McDo Aix Sud • McDo La Blancarde (4e) • McDo Chave (6e) • McDo Saint-Ferréol (1er) • McDo Littoral (15e) • McDo Les Milles • McDo les-Pennes-Mirabeau • McDo Vieux Port (1er)
- McDo Sainte-Marguerite (9e) • McDo Saint Victoret.



www.mangerbouger.fr